

Włodzimierz Mich

Les propriétaires terriens après la Première Guerre mondiale

Annales Universitatis Mariae Curie-Skłodowska. Sectio K, Politologia 18/2,
75-90

2011

Artykuł został opracowany do udostępnienia w internecie przez Muzeum Historii Polski w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej bazhum.muzhp.pl, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.

ANNALIS
UNIVERSITATIS MARIAE CURIE-SKŁODOWSKA
LUBLIN – POLONIA

VOL. XVIII, 2

SECTIO K

2011

Wydział Politologii UMCS w Lublinie

WŁODZIMIERZ MICH

Les propriétaires terriens après la Première Guerre mondiale

Ziemiaństwo polskie po I wojnie światowej

RÉSUMÉ

L'article se penche sur les changements de la condition des propriétaires terriens polonais, dont une partie appartenait à l'aristocratie, résultant de la Première Guerre mondiale. L'auteur montre que celle-ci a amené à la reconstruction d'un État polonais indépendant, mais que le tracé de ses frontières s'est avéré défavorable aux propriétaires terriens. Plus de la moitié de la surface des terres appartenant aux grands propriétaires s'est retrouvée en dehors du territoire de la Seconde République, et la majorité des domaines a été liquidée. La surface des propriétés terriennes a encore diminué, suite au morcellement (volontaire et forcé) et à la suppression des servitudes. Déterminées par la conjoncture économique et par une politique économique de l'État défavorable aux grands propriétaires terriens, les conditions économiques de fonctionnement des grands domaines agricoles ont été mauvaises par rapport à la période de l'avant-guerre, sauf en ce qui concerne les années 1927-1928. La situation des grands propriétaires a été aggravée par l'antipathie des autres groupes sociaux. Le système démocratique, choisi par la République renaissante, a également été défavorable aux propriétaires terriens, puisqu'il ne leur permettait plus de défendre leurs intérêts de manière efficace. La prise de pouvoir par J. Pilsudski a temporairement amélioré, surtout au niveau de son prestige, la situation politique des propriétaires terriens. Malgré des tendances économiques, sociales et politiques défavorables, les propriétaires terriens sont restés un groupe social important et dynamique. C'est seulement les changements résultant de la Seconde Guerre mondiale qui ont causé sa perte.

Mots-clés: aristocratie, propriétaires terriens, agriculture, Seconde République, réforme agraire

INTRODUCTION

Ma réflexion porte sur les changements de condition des propriétaires terriens après la Première Guerre mondiale. Cette catégorie se définit avant tout selon un critère économique: elle englobe les propriétaires d'une quantité importante de ce qu'on appelle les propriétés terriennes. On considère en général comme limite inférieure des biens possédés une surface de 50 hectares, et c'est sur ce chiffre que j'ai basé cette étude¹. Outre de par leur taille, ces exploitations doivent se démarquer par certains traits liés à leur administration, comme l'emploi de main d'œuvre extérieure ou la présence d'une motivation liée au critère de bénéfice. Pour cette catégorie sociale, la définition de classe au sens que lui a donné Marx, mettant en avant les rapports de propriété, paraît la plus adéquate.

Les propriétaires terriens sont toutefois également perçus comme une catégorie socio-culturelle. L'identité des propriétaires terriens est dans ce cas définie par l'emploi d'un critère génétique, accentuant les origines nobles de ce groupe. De ce point de vue, on peut parler de propriétaires terriens sans terre. La perte des biens n'équivaut pas à la perte du statut de propriétaire terrien. Sous cette perspective, les propriétaires terriens sont le plus souvent définis comme une couche, un milieu social, mais c'est la conception de condition, telle que la perçoit Weber, c'est-à-dire d'une structure définie dans une large mesure par des facteurs culturels, qui paraît la plus adéquate².

La majeure partie des propriétaires terriens répondait à ces deux critères. Les propriétaires terriens de l'entre-deux-guerres étaient en général des descendants de nobles, propriétaires de biens, comprenant un ou plusieurs grands domaines agricoles. C'est comme cela qu'ils étaient perçus, et c'est également de cette manière qu'ils se voyaient eux-mêmes. Leur condition par rapport à d'autres couches de la société était en grande mesure définie par leurs origines nobles. Toutefois, c'étaient les facteurs économiques qui décidaient de leur condition matérielle, et les buts économiques des lignes directrices de leur activité publique.

Propriétaires terriens et noblesse n'étaient cependant pas des catégories synonymes. En effet, avant les partages, il existait déjà en Pologne une catégorie importante constituée de nobles sans propriété terrienne. Le changement des modes d'exploitation du 19^{ème} siècle, lié à l'abolition de la corvée et du servage des paysans, qui pourront désormais être propriétaires de leur terre (Ndlr: ce qui signifie également qu'ils sont libres de la quitter), mais également à la crise agraire, a provoqué la ruine d'une partie des propriétaires terriens. Une nouvelle catégorie est apparue, composée de propriétaires terriens «désarçonnés», qui sont allés alimenter d'autres groupes sociaux.

¹ I. Rychlikowa, *Ziemiaństwo polskie 1789-1864. Zróżnicowanie społeczne*, Varsovie, PWN 1983, p. 10.

² K. Jasiewicz, *Lista strat ziemiaństwa polskiego 1939-1956*, Varsovie, Pomost; Alfa-Wero, 1995, p. 9; J. Żarnowski, *Społeczeństwo Drugiej Rzeczypospolitej*, Varsovie, PWN, 1973, p. 287.

D'un autre côté, un nombre de plus en plus important de propriétés terriennes a été repris par des personnes n'ayant aucun titre de noblesse. Leur appartenance au groupe de propriétaires terriens était parfois niée. Dans de nombreux cas, les propriétaires terriens d'origine noble les traitaient avec distance. Les intérêts économiques communs étaient toutefois le facteur décisif de la solidarité au sein de ce groupe. Ceci ne concernait que partiellement les personnes de nationalité autre que polonaise. Ainsi les Juifs étaient parfois considérés comme des étrangers.

Il existait dans la catégorie des propriétaires terriens un groupe encore plus restreint: l'aristocratie. Il est encore plus difficile de définir clairement ce groupe que le groupe des propriétaires terriens. Dans la République polonaise d'avant les partages, peu de familles pouvaient s'enorgueillir d'un titre aristocratique. D'un autre côté, le clivage entre la noblesse moyenne et les magnats se faisait de plus en plus clair. Bien qu'il n'y ait pas eu de séparation de l'état noble et de création d'une aristocratie, comme cela a été le cas dans d'autres pays³, les représentants de certaines familles disposaient d'immenses propriétés terriennes. Ils dominaient également sur la scène politique, occupant les postes et les rangs les plus importants. Pendant les partages, nombre de ces familles ont reçu des titres – le plus grand nombre des mains des autorités autrichiennes. Des personnes nouvelles, originaires de familles jusque là sans importance, en ont également reçu. À la fin des partages, 286 familles pouvaient se prévaloir du droit à un titre aristocratique. Plus nombreux encore étaient ceux – et leur nombre ne cessait de croître – qui les utilisaient sans y être habilités⁴.

Les aristocrates formaient une sphère fermée, se tenant dans une grande mesure volontairement à l'écart des autres propriétaires terriens, se liant par contre par consanguinité avec des familles aristocratiques d'autres pays. Maria Czapska parlait non sans raison d'une «Europe en famille»⁵. Les questions matérielles différençaient également les aristocrates des autres propriétaires terriens – ils possédaient des latifundia parfois immenses, alors que la majorité des propriétaires terriens disposait d'exploitations de taille moyenne, d'une surface de plusieurs centaines d'hectares. La surface moyenne des grandes propriétés était de 593 ha en 1921 et de 522 ha en 1939, le groupe le plus nombreux étant constitué de propriétés d'une surface de 100-500 ha: 46% de la totalité des exploitations de plus de 50 ha en 1921, et 48,6% en 1939. Le plus grand nombre de terres faisait partie des propriétés de plus de mille ha – 60% en 1921 et 52,3% en 1939. Les dix familles les plus grandes, soit 82 personnes en

³ J. Jedlicki, *Klejnot i bariery społeczne. Przeobrażenia szlachectwa polskiego w schyłkowym okresie feudalizmu*, Varsovie, PWN, 1968, pp. 80-81.

⁴ Selon P.K. Kuczyński, pendant la Seconde République, la lignée masculine de l'aristocratie d'origine polonaise comptait un peu plus de 100 familles, P.K. Kuczyński, «Genealogie», [dans:] M. Miller, *Arystokracja*, Varsovie, Éditions TENTEN, 1993, p. 212; voir. Sz. Konarski, *O heraldyce i „heraldycznym” snobizmie*, Varsovie, Éditions „AUDITOR”, 1993, p. 21-38; M. B. Markowski, *Obywatele ziemscy w województwie kieleckim 1918-1939*, Kielce, KTN, 1993, pp. 32-40; W. Roszkowski, *Gospodarcza rola wielkiej prywatnej własności ziemskiej w Polsce 1918-1939*, Varsovie, SGPiS, 1986, p. 68; Sz. Rudnicki, *Ziemiaństwo polskie XX wieku*, Varsovie, Éditions TRIO, 1996, pp. 15-16.

⁵ M. Czapska, *Europa w rodzinie. Czas odmieniony*, Cracovie, Éditions Znak, 2004.

tout, détenaient en 1921 16% des terres faisant partie des grandes propriétés. Parmi les 500 plus grands propriétaires, 145 étaient des aristocrates polonais.⁶

L'opposition modèle des aristocrates, riches et cosmopolites, aux propriétaires terriens, repliés sur eux-mêmes, conservateurs et beaucoup plus pauvres, est souvent justifiée, mais elle ne rend pas toute la complexité de la situation sociale. Il faut se souvenir que les propriétaires terriens non aristocrates étaient parfois plus fortunés que certaines familles aristocratiques. La catégorie «aristocratie» ne couvre pas entièrement la catégorie «les plus grands propriétaires». Parmi les 500 plus grands propriétaires terriens de la Seconde République manquent 8 personnes possédant un titre princier, et 113 possédant un titre de comte. Certains aristocrates détenaient de petites exploitations agricoles, d'autres avaient des biens seulement en fermage, d'autres encore n'étaient pas du tout liés directement à l'agriculture. En revanche, parmi les plus grands propriétaires, on comptait des personnes sans titre⁷.

Indépendamment des clivages sociaux et économiques, les deux catégories étaient liées par des intérêts économiques communs, les incitant à coopérer. D'où mon intérêt dans cette étude du devenir de l'ensemble des propriétaires terriens (détenteurs de grandes propriétés terriennes), même si je me concentre plus particulièrement sur la partie aristocratique de cette catégorie sociale. Ce faisant, je pars du principe que, comme l'a constaté Janina Leskiewiczowa, on peut voir l'histoire des propriétaires terriens comme «un exemple modèle de décadence sociale»⁸, ce qui sous-entend une baisse de la quantité des propriétaires terriens, une diminution de leurs avoirs et de leur part dans les revenus de l'État, un prestige social et une participation au pouvoir décroissants. Les principales étapes de ce processus sont rattachées aux périodes les plus importantes de l'histoire polonaise. Les changements économiques aussi bien que politiques en ont été le déclencheur.

Avant la Première Guerre mondiale, la condition des propriétaires terriens polonais était en grande partie définie par le développement des relations capitalistes. Le capitalisme a fait chanceler la suprématie financière et sociale des propriétaires terriens, la bourgeoisie apparaissant de plus en plus souvent au premier plan. Ce processus n'en était toutefois qu'à ses débuts, freiné par un développement relativement lent de l'industrie et l'origine ethnique étrangère d'une partie des entrepreneurs.

Le facteur le plus important ayant influé sur le déclin de la position des propriétaires terriens a été la modification des conditions d'exploitation, qui a eu lieu dès le 19^{ème} siècle, déterminée par l'abolition du servage des paysans. Ceci a de manière directe réduit le nombre de terres possédées par les propriétaires terriens, et a obligé

⁶ W. Roszkowski, *Gospodarcza...*, pp. 37, 49, 67.

⁷ B. Gałka, *Ziemianie i ich organizacje w Polsce lat 1918-1939*, Toruń, Éditions Adam Marszałek, 1997, p. 103; W. Roszkowski, *Gospodarcza...*, p. 68; Sz. Rudnicki, *Działalność polityczna polskich konserwatystów 1918-1925*, Wrocław, Zakład Narodowy im. Ossolińskich, p. 13.

⁸ J. Leskiewiczowa, *Zamiast wstępu*, [dans:] *Ziemiaństwo polskie 1795-1945*, réd. *id.*, Varsovie, PWN, 1985, p. 10.

à long terme les propriétaires de grands domaines agricoles à passer à l'économie de marché, ce qui exigeait des fonds financiers et une capacité de gestion rationnelle, basée sur le calcul économique. Qui plus est, ce changement s'est opéré à un moment où la conjoncture était défavorable.

Ceci a conduit à l'endettement, voire à la faillite de nombreux grands domaines agricoles. Cela étant, au début du 20^{ème} siècle, le processus d'adaptation à l'économie de marché était déjà achevé. Par ailleurs, la conjoncture économique s'est sensiblement améliorée avant la Première Guerre mondiale, en raison entre autres de la politique économique de l'État dans la partie du pays sous occupation prusse. Les prix du blé augmentaient, ce qui a influé sur une hausse de la rentabilité de la production. En même temps, les impôts étaient relativement peu élevés. Les années de l'entre-deux-guerres ont été une période prospère pour les propriétaires terriens, que l'on se remémorait avec nostalgie au temps de la Seconde République. D'un autre côté, il faut garder présent à l'esprit qu'à cette époque, le morcellement des terres, constituant le plus grand danger pour les grandes propriétés au début du 20^{ème} siècle, allait bon train, et ce de façon très dynamique.

La condition politique des propriétaires terriens a été déterminée par la destruction de l'État polonais par l'Autriche, la Prusse et la Russie, suite aux trois partages, datant de 1772, 1793 et 1795. Suite à cela, les propriétaires terriens polonais sont devenus les sujets de trois monarchies, à la politique différenciée. On peut dire, avec quelques réserves, que sous l'occupation prussienne et russe, les autorités considéraient les propriétaires terriens comme un bastion de la polonité et tendaient à les marginaliser. En conséquence, la quantité de leurs biens a été limitée. Avant la Première Guerre mondiale, ce facteur ne jouait plus un rôle important, malgré le vote, en 1908, d'une loi prussienne d'expropriation. L'évolution des systèmes politiques des pays occupants, menant à une augmentation de la participation de la société dans les processus décisionnels, mais avec une nette préférence pour les couches nanties, a joué en faveur des propriétaires terriens. Leur position politique était la plus forte dans la partie occupée par l'Autriche, où ils étaient majoritaires dans les institutions autonomes, jouant également un rôle important dans la politique du pays. Les pays occupants, bien qu'opposés aux propriétaires terriens pour des raisons nationalistes, devenaient de plus en plus garants de l'existence des grandes propriétés, défendant les intérêts des propriétaires terriens contre les paysans et les ouvriers agricoles. Cette attitude favorisait les attitudes loyalistes, bien que de nombreux propriétaires terriens aient continué à s'engager dans des activités nationales. L'aristocratie en particulier entretenait des liens avec les occupants, ce qui lui permettait en échange de bénéficier de certains privilèges.

Le statut social des propriétaires terriens était élevé, autant au niveau de leur richesse que de leur éducation ou de leur prestige social. En Grande Pologne et dans le Royaume de Pologne, ils ont en grande partie conservé leurs influences dans les campagnes; ils étaient souvent co-créateurs et directeurs d'institutions sociales actives sur ces terrains. Il ont également joué un rôle important dans la prise de conscience

nationale des paysans. Le manoir du propriétaire terrien était, de même que l'église, un lieu d'où rayonnait la culture polonaise.

Le nombre de grandes propriétés continuait d'être très élevé à l'époque; ces propriétés étaient toutefois de moins en moins entre les mains des descendants de la noblesse. Avant la Première Guerre mondiale, la surface totale des plus grandes propriétés s'élevait à 28 millions d'hectares. Le bilan des gouvernements d'occupants est donc une diminution de moitié des terres possédées (en 1771, 57 millions d'hectares). La surface la plus importante des propriétés terriennes, soit 21 millions d'hectares, se trouvait sur les terrains se trouvant à l'est de la rivière Bug⁹.

1. POSITION ÉCONOMIQUE

La Première Guerre mondiale a porté un grand coup à la position, et même à l'existence des propriétaires terriens. L'une de ses plus sérieuses conséquences a été la destruction de nombreuses exploitations – bâtiments incendiés, vol ou abattage du cheptel, champs endommagés par le creusage des tranchées. Il ne faut pas oublier que, dans certaines régions, la guerre ne s'est achevée qu'en 1921, après que l'invasion bolchevique ait été repoussée. Les destructions les plus lourdes, parfois volontaires, faites par exemple en 1915 par les troupes russes en retraite ou par les paysans révoltés, ont touché les confins orientaux de la République¹⁰.

Les propriétaires terriens supportaient également le poids économique de la guerre. Cela avait une influence négative sur la condition des grands domaines agricoles, mais ce sont les changements géopolitiques ayant suivi la Première Guerre mondiale qui ont été les plus catastrophiques. La défaite de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie d'une part, la révolution bolchevique et la guerre civile en Russie de l'autre, ont permis la reconstruction d'un État polonais indépendant. Le tracé de ses frontières s'est pourtant avéré défavorable aux propriétaires terriens. Plus de la moitié des grandes propriétés, 16 millions d'hectares, soit 58%, s'est retrouvée en dehors du territoire de la Seconde République et a été en grande partie liquidée. Les possessions des propriétaires terriens ont donc été très sensiblement limitées. De nombreuses familles, dont des familles aristocratiques, ont perdu la majorité de leurs biens, voire ont été complètement ruinées. Un nouveau groupe de «désarçonnés» s'est ainsi constitué, obligé de chercher du travail, comme par exemple Antoni Kieniewicz, avant-guerre propriétaire terrien d'un domaine immense près de la rivière

⁹ S. Humnicki, *Stan posiadania. Reforma rolna*, Varsovie, Éditions RNOZ, 1929, p. 8; Sz. Rudnicki, *Ziemianstwo...*, p. 54.

¹⁰ B. Gałka, *Stan majątkowy i sytuacja ekonomiczna ziemian w Polsce lat 1918-1929. Próba analizy*, [dans:] *Aktywność gospodarcza ziemiaństwa w Polsce XVIII-XX wieku*, réd. W. Caban, M. B. Markowski, Kielce, KTN, 1993, p. 142 et suivantes; idem, *Ziemiaństwo i ich organizacje...*, pp. 30-39; M. Kozaczka, *Gospodarka ordynacji rodowych w Polsce 1918-1939*, Rzeszów, Éditions WSP, 1996, pp. 39-45; W. Roszkowski, *Gospodarcza...*, pp. 89-96.

Prypec, employé pendant quelques années en tant que fonctionnaire au ministère de l'Agriculture¹¹.

En 1921, la surface totale des domaines privés de plus de 50 ha était en République de 11,5 millions d'hectares, soit environ 20% de la surface de 1772. Ces domaines étaient entre les mains de 19 500 propriétaires qui, avec leurs familles, étaient au nombre de 87 500, ce qui représentait à l'époque 0,32% de la population polonaise. Le morcellement a continué de réduire le nombre des grandes propriétés. C'était en partie un morcellement forcé, auquel on a procédé dans le cadre de la loi de 1925 sur l'exécution de la réforme agraire. Le morcellement privé a toutefois joué un rôle beaucoup plus important. Dans les années 1919-1938, 2,7 millions d'hectares environ ont été morcelés, dont 70% suite à un morcellement volontaire. Les paysans ont obtenu près de 600 000 hectares dans le cadre de la suppression des servitudes, c'est-à-dire du droit de jouissance des terres appartenant aux propriétaires terriens (droit de faire paître les animaux ou de ramasser le bois dans la forêt). Les propriétaires terriens ont donc perdu, dans ce cadre, près de 3,3 millions d'hectares, remis aux paysans. La surface totale des grands domaines privés de plus de 50 ha a diminué de 20,1% entre 1921 et 1938 – arrivant à 9,2 millions d'hectares. La part des grandes propriétés dans la surface totale des terrains agricoles a diminué pendant cette période de 30,4% à 24,3%, ce qui plaçait la Pologne près de la moyenne de l'échelle européenne. Le nombre de propriétaires d'exploitations de plus de 50 ha a diminué de 19 500 en 1921 à environ 17 700 mille en 1939, soit une baisse de 9,5%. Le nombre de propriétaires terriens est passé à environ 79 000, pour une part dans la population de 0,23%¹².

Le morcellement d'une partie des propriétés a été pour les propriétaires terriens un moyen de faire face aux difficultés financières, dans la majorité des cas indépendantes de leur volonté, comme les destructions de guerre, une mauvaise conjoncture économique (sauf pour les années 1927-1928) défavorable à tout le secteur agricole, mais avant tout, pour les grands propriétaires terriens, la politique économique, amenant une hausse des coûts de production, accompagnée d'une baisse des prix des produits agricoles.

Immédiatement après la guerre, de nombreux propriétaires terriens ont dû reconstruire leurs domaines. Tous ont subi les conséquences de l'économie des temps de guerre. Dans une certaine mesure, celle-ci a continué jusqu'en 1921; c'est en effet seulement à partir de cette date qu'a été instaurée la libre vente de blé. Pendant la période inflationniste de l'après-guerre, malgré une hausse des prix nominaux, les prix réels des produits agricoles étaient beaucoup plus bas qu'avant-guerre. Le rapport entre ces prix et les prix des produits industriels était également défavorable. À partir de 1924, les prix des produits agricoles ont commencé à être plus élevés qu'en 1914;

¹¹ P. Kieniewicz, *Przedmowa*, [dans:] A. Kieniewicz, *Nad Prypecią, dawno temu...*, Wrocław 1989, Zakład Narodowy im. Ossolińskich – Éditions, p. 13.

¹² W. Roszkowski, *Gospodarza...*, pp. 32-35, 103-105, 124-129; Sz. Rudnicki, *Ziemiaństwo...*, pp. 55, 66.

cela était toutefois dû à une mauvaise récolte pour cette année-là. Pendant ce temps, les propriétaires terriens subissaient le poids de l'assainissement de la monnaie – c'est sur eux que pesait avant tout une grande partie de l'impôt sur la fortune, mis en place en 1923. Les grands propriétaires devaient payer plus d'impôts que les petits. En 1926, les immobilisations des grands propriétaires constituaient environ 14% de la totalité des biens nationaux, et les propriétaires terriens versaient au trésor plus de 23% de tous les impôts. Les coûts de la main d'œuvre ont également augmenté. Les grèves des ouvriers agricoles, en particulier pendant les premières années de l'indépendance, avaient pour conséquence des pertes financières. Elles présentaient également le risque de faire perdre aux propriétaires terriens leurs possessions, voire la possibilité de les administrer.

À partir du milieu de l'année 1926, la conjoncture économique s'est sensiblement améliorée. Les années 1927 et 1928 ont été les plus favorables aux propriétaires terriens. Les prix élevés du blé et un rapport avantageux des prix des produits agricoles par rapport aux prix des produits industriels leur ont apporté des revenus élevés. Le regain d'optimisme des propriétaires terriens a conduit bon nombre d'entre eux à prendre des crédits d'investissement, ce qui les a plongés plus tard dans la spirale de l'endettement. À partir de 1929, la situation était catastrophique – la baisse du prix des produits agricoles a été l'une des plus fortes dans le monde. En 1935, ceux-ci s'élevaient à 33% de ce qu'ils étaient en 1928. L'écart entre le prix des produits agricoles et des produits industriels s'est creusé. C'est seulement en 1936 que la conjoncture s'est améliorée, pour s'aggraver de nouveau en 1938, les prix du blé ayant chuté.

Les difficultés des grands domaines agricoles se sont encore approfondies suite à la politique déflationniste de l'État, qui n'a pas fait tout ce qui était en son pouvoir pour augmenter la rentabilité de la production par une hausse des prix (intervention pour le blé) ou une baisse des coûts de production. Il n'a, par exemple, pas diminué la charge fiscale pesant sur les grands domaines agricoles, alors que leurs revenus avaient dramatiquement baissé, acceptant seulement de leur accorder certains allègements. Le caractère fragmentaire et à sens unique de l'action anti-crise et le retard dans la réalisation des postulats des propriétaires terriens ont limité l'efficacité des actions du gouvernement. Ceci concerne également l'action de désendettement entreprise en 1932, dont les grands domaines agricoles ont d'ailleurs bien moins profité que les petits propriétaires; les propriétés de plus de 500 ha n'ont en pratique pas été concernées par l'action en question¹³. En conséquence, l'endettement des propriétaires terriens n'a cessé de croître, atteignant 503,3 zlotys par hectare en 1938. Cela représentait une menace de taille pour les grands propriétaires. Il est toutefois difficile d'affirmer avec certitude que ceux-ci auraient fini par péricliter sous le poids de leurs dettes. On peut penser qu'au pire, les propriétaires terriens auraient traditionnellement eu recours au morcellement. Peut-être auraient-ils été en mesure de rembourser leurs dettes, d'autant plus que certains d'entre eux au moins étaient eux-mêmes créanciers et possédaient

¹³ W. Roszkowski, *Gospodarcza...*, p. 107 et *passim*; Sz. Rudnicki, *Ziemiaństwo...*, p. 78-79.

certains actifs¹⁴. En effet, somme toute, malgré des conditions défavorables, les propriétaires terriens savaient faire des bénéfices. En grande partie l'avenir des grands domaines agricoles dépendait cependant de la volonté des autorités, de leurs actions décidant en partie de la rentabilité de la production et de la survie des grandes propriétés.

L'économie jouait en leur faveur. Les grandes propriétés terriennes avaient un rôle important dans l'économie du pays. En comparaison avec les exploitations paysannes, les grands domaines agricoles avaient des récoltes plus importantes, plus de marchandises, et constituaient en conséquence un élément très important du système d'approvisionnement et d'export. Leur liquidation aurait certainement provoqué d'importantes perturbations au niveau des rentrées fiscales, de l'approvisionnement et du commerce extérieur. Comme l'écrit Wojciech Roszkowski: «D'un point de vue purement économique, l'existence de grandes propriétés paraissait des plus justifiées. Elles permettaient d'obtenir une production plus grande et un chiffre d'affaires plus grand, à quantité de travail et de capital moins élevés, et assuraient l'approvisionnement en denrées alimentaires des villes et des casernes, de même que le budget et l'export de produits agricoles»¹⁵.

Malgré cela, les propriétaires terriens n'ont pas su convaincre les autres groupes sociaux de la raison d'être des grandes exploitations. La surpopulation des campagnes et la manque de possibilité des villes d'absorber cette population confortaient la majorité de l'opinion publique dans sa conviction d'une nécessaire reprise de la terre des grands domaines agricoles par les paysans. L'expropriation des propriétés terriennes a été considérée comme une réforme agraire, indispensable au développement social et économique du pays. Les propriétaires terriens s'opposant à celle-ci étaient perçus comme une caste arriérée et égoïste, dont l'existence entravait le progrès social. La modification des rapports agraires devait également être un moyen pour l'État de s'allier les paysans. À la fin des années trente, le parti au pouvoir, le Camp d'Unité Nationale (Obóz Zjednoczenia Narodowego: OZN) s'est mis à affirmer de plus en plus clairement sa conviction de la nécessité d'une modification profonde de la structure agraire. Celle-ci devait, si ce n'est de manière directe liquider, mais du moins marginaliser les grandes propriétés privées. Comme le constatait en effet l'un des documents de l'ONZ: «La surpopulation des campagnes n'autorise pas la subsistance en Pologne d'un nombre important de grands domaines agricoles»¹⁶. Cette conviction s'est entre autres exprimée à travers le vote par la Diète (en 1939) d'une loi supprimant le statut particulier, entre autres en matière de succession, des grandes propriétés terriennes (Ndl: en polonais «ordynacja»: sorte de fidéicomis familial).

La situation matérielle de nombreux propriétaires terriens était également définie par des facteurs autres qu'agricoles. Au vu d'une possible expropriation, certains

¹⁴ M. Kozaczka, *Gospodarka...*, p. 208.

¹⁵ W. Roszkowski, *Gospodarca...*, pp. 338-339.

¹⁶ Citation d'après: W. Paruch, *Mysł polityczna obozu pilsudczykowskiego 1926-1939*, Lublin, Éditions UMCS, 2005, p. 486.

d'entre eux ont investi le reste de leurs avoirs dans de l'immobilier en ville, dans des entreprises commerciales ou dans l'industrie. Le manque d'expérience dans les affaires faisait que, parfois, ces initiatives se soldaient par un fiasco. À titre d'exemple, on peut citer le cas d'A. Kieniewicz, dont il a déjà été question dans ce texte, et plus particulièrement de son frère, Hieronim¹⁷. Certains propriétaires terriens investissaient toutefois avec succès leurs capitaux dans d'autres secteurs de production, en particulier dans l'industrie agricole. En 1938, 26,2% de l'ensemble des employés de l'industrie agro-alimentaire travaillaient dans des entreprises appartenant à des propriétaires terriens. Les propriétaires terriens détenaient environ 20-25% des parts de l'industrie du bois et 50% des briqueteries. Certains d'entre eux, par la force des choses peu nombreux, faisaient partie de l'élite financière de la Seconde République. Ni la quantité de terre, ni l'appartenance à l'aristocratie ne constituaient ici des facteurs décisifs. Parmi les 92 personnes que Zbigniew Landau a comptées comme faisant partie de l'oligarchie financière de la Seconde République, car membres de sociétés d'actions contrôlant des capitaux s'élevant à 18 millions de zlotys au minimum, seules 5 personnes avaient un titre aristocratique: les comtes Jerzy Potocki, Alfred Potocki, Stanisław Mycielski, Adam Tarnowski et le prince Stanisław Lubomirski. Il cite également un certain nombre de propriétaires terriens, sans titre aristocratique. Parmi eux: Józef Żychliński, Stanisław Karłowski, ou encore Antoni Wieniawski. Dans ce groupe, seul le comte A. Potocki de Łańcut, détenteur d'environ 50 000 hectares, faisait partie des plus grands propriétaires terriens. Les autres possédaient des domaines moyens, voire assez petits, d'une surface d'environ 300 ha¹⁸ dans le cas d'A. Wieniawski et du comte A. Tarnowski.

2. POSITION SOCIALE

La Pologne indépendante se reconstruisait sur fond de forts conflits sociaux, en grande partie stimulés par les influences directes de la Russie bolchevique. La tendance à niveler les différences sociales est devenue très visible. Elle s'est en grande partie retournée contre les propriétaires terriens, et en particulier contre l'aristocratie qui, jusqu'ici, occupait une haute position sociale. Le fait que la constitution du 17 mars 1921 ait interdit l'usage des titres patronymiques paraît symptomatique. Les propriétaires terriens étaient alors empêtrés dans des conflits d'intérêt avec plusieurs groupes. Les paysans, désireux de reprendre la terre des grands domaines agricoles, leur manifestaient leur ressentiment, de même que les ouvriers agricoles, qui souhaitaient une amélioration de leurs conditions de travail et de leurs salaires. Les consommateurs de denrées alimentaires se montraient également hostiles envers

¹⁷ S. Kieniewicz, *Przedmowa...*, pp. 12-13.

¹⁸ Z. Landau, *Oligarchia finansowa II Rzeczypospolitej*, „Przegląd Historyczny” 1971, z. 1, pp. 84-8; W. Roszkowski, *Gospodarcza...*, pp. 230-234, 392-393.

les propriétaires terriens, en particulier en période de prix élevés. Ces antipathies étaient cependant en grande partie imputables à des raisons autres que matérielles. Les propriétaires terriens étaient en majorité séparés des autres groupes sociaux. Autant leur mode de vie suscitait l'admiration de bon nombre de Polonais (ce que montrent entre autres les films de l'entre-deux-guerres), autant eux-mêmes étaient par beaucoup perçus comme une caste égoïste et arriérée (dans les films en question ou dans les pièces de théâtre apparaît souvent un personnage de comte grandguignolesque). Juliusz Targowski se souvient qu'«en règle générale, les propriétaires terriens n'étaient pas aimés. On se comportait comme eux par snobisme, on les imitait, mais en même temps on les ridiculisait et on les critiquait, en les appelant «hreczkosieje» (Ndl: expression ancienne ironique décrivant un paysan sédentaire qui n'arrive plus à bouger de ses terres), et les Cours Agricole de l'Université Jagellone (Ndl: «studium» en polonais) était qualifié de Studium Gnoicum (Ndl: ce qu'on pourrait traduire par Cours de Fumier), etc.»¹⁹.

La faute en incombait en grande partie aux propriétaires terriens eux-mêmes, en particulier aux aristocrates. Les accusations de vivre en dehors de la société et de traiter les autres couches sociales de haut étaient justement les plus adéquates lorsqu'adressées à l'aristocratie (bien qu'il y ait eu parmi les aristocrates des personnes modestes et économes qui, fidèles à la devise noblesse oblige, considéraient qu'une haute position sociale faisait peser sur eux de plus grandes obligations que sur les autres). Cependant, la tendance à s'isoler des autres groupes était également forte parmi les propriétaires terriens ne faisant pas partie de l'aristocratie. On citera en exemple les mariages contractés au sein de cette couche sociale, ou l'organisation de récoltes séparées pour les propriétaires terriens²⁰. En effet, bien qu'il y ait eu parmi les propriétaires terriens des déclarations sur les attaches les liant à d'autres groupes²¹, en règle générale ils se comportaient toutefois envers les couches sociales perçues comme inférieures avec dédain, de manière parfois même humiliante (il arrivait que cela concerne également de hauts fonctionnaires d'État). Ils étaient convaincus de leur supériorité, résultant de l'héritage des traditions de la noblesse et de la possession de patrimoine sous forme de propriété terrienne²². C'est justement

¹⁹ J. Targowski, *Wspomnienia*, Cracovie, Éditions UJ, 1997, p. 87; voir W. Mich, *Ideologia polskiego ziemiaństwa 1918-1939*, Lublin 2000, Éditions UMCS, p. 17.

²⁰ J. Bobrzyński, *Zwierciadło „gasnącego świata”. Pamiętnik z ćwierćwiecza na służbie Ojczyzny. Lata 1918-1933*, Bibliothèque de Zakład Narodowy im. Ossolińskich à Wrocław (plus loin: Oss.), manuscrit (plus loin: manus.) 13531/II, k. 77; B. Gałka, *Ziemiaństwo w miastach w Polsce lat 1918-1939. Zarys problematyki*, „Dzieje Najnowsze” 1992, n° 3, p. 53; M. B. Markowski, *Obywatele...*, pp. 35, 158-159; idem, *Sfery przemysłowe i ziemiaństwo w województwie kieleckim 1918-1939*, Kielce, WSP J. Kochanowski, 1990, p. 134.

²¹ K. Fudakowski, *Nasz stosunek do państwa i do zadań pracy publicznej*, [dans:] *Zadania i obowiązki ziemiaństwa*, Varsovie 1921, pp. 55-56; idem, *Moje wspomnienia 1892-1933*, Oss, manus. 13158/II, k. 245-246.

²² A. Grodziński, *Wspomnienia z lat 1900-1973*, T. 1, Oss., manus., 15674/II, k. 99; J. Targowski, *op. cit.*, p. 100.

ce snobisme, ou – comme l'a défini Jan Bobrzyński – «l'arrogance des familles des sphères des propriétaires terriens» divisant les gens en «bien et mal nés», se séparant du reste de la société par «une muraille de Chine», qui a en grande partie été à l'origine d'un climat hostile aux propriétaires terriens.

L'antipathie envers les grands propriétaires a également été provoquée par le style de vie dépensier et oisif de bon nombre d'entre eux, choquant, en particulier pendant les périodes de paupérisation de la société. Un exemple souvent cité est celui du comte Alfred Potocki de Łańcut, en raison entre autres de son amour pour les voyages à l'étranger, dont les safaris en Afrique. C'est entre autres sa personne qu'avait à l'esprit Maria Bobrzyńska en écrivant sur l'aristocratie qu'on voyait, dans les années 1920 «clairement se profiler sa chute. Elle voyageait beaucoup à l'étranger, mais son ennui l'accompagnait, et en Pologne, elle ne faisait preuve d'aucune créativité, à quelques exceptions près»²³.

Dans ce cas également, on avait tendance à élargir à l'ensemble des propriétaires terriens une opinion fondée seulement pour la partie la plus riche de l'aristocratie. Cette généralisation n'était pas méritée, en ce sens que ces gens possédaient des domaines incommensurablement plus grands que ceux des propriétaires terriens moyens. Leur style de vie et leur train de consommation étaient donc très différents de ceux de la majorité des propriétaires terriens. D'un autre côté, il est exact que dans cette sphère, exception faite peut-être de ses représentants de l'Ouest de la Pologne, on cultivait un style de vie «ludique», entraînant une tendance à des dépenses immodérées. Les propriétaires terriens, et en particulier les militants d'organisations de grands propriétaires, ont tenté de combattre cette attitude dépensière, et de convaincre les membres de leur classe de la nécessité de faire des économies²⁴.

On a également essayé d'inciter les propriétaires terriens à faire des dons pour des causes nationales ou sociales. On leur a demandé, voire essayé de les obliger au travail social, surtout au niveau de la coopération avec les paysans. Dans de nombreux cas, ces appels portaient leurs fruits, mais cela n'a pas amélioré la situation des propriétaires terriens, ni vaincu le marasme de bon nombre d'entre eux. Il n'a même pas été possible d'inciter les propriétaires terriens à s'unir dans des organisations de lutte des classes, essayant de défendre leurs intérêts. En a résulté une diminution de l'engagement des propriétaires terriens dans les travaux d'institutions formant une plate-forme de coopération avec les paysans. Ce qui a été toutefois décisif, c'est que les paysans avaient de moins en moins besoin de cette coopération. La nouvelle génération de paysans, cultivés, indépendants, n'ayant pas besoin et ne voulant d'aucune aide, et surtout pas sous le patronage du domaine, a repris l'initiative dans les campagnes²⁵.

²³ M. Bobrzyńska, *Życie zmiennym jest*, T. II, 1919-1939, Oss., manus. 13533/II, k. 62.

²⁴ J. Gawroński, *Dyplomatyczne wagary*, Varsovie, Institut Editorial PAX. 1965, p. 46; M.B. Markowski, *Ziemiaństwo w województwie kieleckim w dobie kryzysu gospodarczego (1929-1935)*, [dans:] *Aktywność...*, p. 165; W. Mich, *Ideologia...*, pp. 233-234.

²⁵ Ł. Kondratowicz-Miliszkievicz, *Decorum domu ziemiańskiego na Lubelszczyźnie w XX wieku*, [dans:] *Ziemiaństwo na Lubelszczyźnie*, par R. Maliszewska, Kozłówka, Musée Zamoyski, 2001, p. 51.

3. POSITION POLITIQUE

Les propriétaires terriens étaient relativement bien préparés à prendre part à la vie politique. Ils disposaient d'atouts résultant de leur éducation, de leur formation, et de leur assez bonne situation matérielle. Dans un régime démocratique, comme l'était la République renaissante, les propriétaires terriens étaient cependant marginalisés et ne pouvait se battre efficacement pour défendre leurs intérêts. Les propriétaires terriens ne disposaient pas de l'atout du grand nombre, et les moyens matériels avec lesquels ils influaient sur la vie politique diminuaient peu à peu et perdaient de leur importance. Rien d'étonnant donc que les intérêts des propriétaires terriens aient fini par être supplantés par ceux des paysans (à titre d'exemple, citons la politique fiscale) ou des habitants des villes (à titre d'exemple, citons la politique du blé). D'un autre côté, la participation des propriétaires terriens dans le fonctionnement des institutions publiques était importante par rapport à leur nombre. Nombre d'entre eux faisaient carrière dans la fonction publique ou la politique. Ceci ne fait toutefois que prouver qu'ils étaient utiles à l'État, et non qu'il leur était possible de défendre les intérêts de leur groupe. Leur statut social, parfois assez ambivalent, ne décidait pas de la prise d'opinion dans des questions importantes pour les propriétaires terriens. En pratique, c'est l'opinion des partis représentés au parlement qui prévalait; or, aucun d'entre eux ne soutenait en totalité les intérêts de cette couche de la société. En conséquence, la position des propriétaires terriens a très fortement empiré par rapport à l'avant-guerre.

À la Diète Législative (1919-1922), la part des propriétaires terriens parmi les députés s'élevait à environ 5%. Étant donné qu'en 1921, les propriétaires terriens représentaient 0,32% de la population du pays, on peut admettre que leur part à la Diète était étonnamment élevée. Lors de la 1ère législature de la Diète (1922-1928), les propriétaires terriens ne constituaient plus, d'après différentes estimations, qu'entre 2,3% à 3%. La part de propriétaires terriens au Sénat était plus importante: 13,5%. Après le coup d'état de mai 1926, à la suite duquel le maréchal Joseph Pilsudski a pris le pouvoir, la présence des propriétaires terriens au parlement n'a plus joué un rôle aussi considérable, puisque l'importance du parlement a visiblement diminué. Lors de la deuxième législature de la Diète et du Sénat (1928-1930), la part des propriétaires terriens parmi les députés a augmenté (jusqu'à 6,1%); elle a en revanche diminué parmi les sénateurs (pour atteindre 11,7%). En 1935, 16,4% des députés étaient propriétaires terriens (34 députés), et 35,5% des sénateurs (18 sénateurs sur 64) mais, en 1938, ces pourcentages avaient déjà chuté, pour atteindre 5,3% (11 députés) et 9% (7 sénateurs)²⁶.

La plupart des propriétaires terriens politiquement actifs était liée à des groupements conservateurs et nationalistes. Après le putsch de mai, ils se sont intéressés

²⁶ *Ziemiaństwo w pracy społecznej*, réd. P. Miklaszewski, Varsovie, Éditions RNOZ, 1929, p. 26; *Organizacje ziemiańskie na ziemiach polskich*, Varsovie, Éditions RNOZ, 1929, p. 119; B. Gałka, *Ziemianie w parlamencie II Rzeczypospolitej*, Éditions Adam Marszałek, Toruń 1999, p. 23; W. Roszkowski, *Gospodarca...*, pp. 322-323.

au parti au pouvoir, tout en restant pour bon nombre d'entre eux fortement liés avec le parti d'opposition, le Parti National (Stronnictwo Narodowe: SN).

À beaucoup de niveaux, l'aristocratie était l'élite dirigeante de toute la couche sociale des propriétaires terriens, et elle bénéficiait d'un important prestige. La magie des titres faisait qu'on voyait volontiers des princes ou des comtes faire partie des élites des partis politiques, mais également des organisations sociales. De plus, leur situation matérielle et sociale permettait aux représentants des familles renommées de s'occuper de politique et de diplomatie au plus haut niveau. En pratique, les propriétaires terriens basaient dans une grande mesure leurs influences politiques sur leur puissance financière, ce qui leur donnait de l'importance de manière naturelle. Qui plus est, certains d'entre eux étaient de fins politiciens. C'est pourquoi le comte Zdzisław Tarnowski, et plus tard le prince Janusz Radziwiłł, ont joué un rôle important dans les milieux conservateurs.

La position de l'aristocratie, renforcée après 1926, suite entre autres à la visite ostentatoire de Pilsudski au château de Nieswiez, appartenant à Albrecht Radziwiłł, a toutefois été affaiblie dans les années 1930, ce que montre bien ce qu'on a appelé l'affaire de Zyrardow. On a alors reproché à quelques politiciens en tête de liste du parti conservateur, entre autres au comte Henryk Potocki, lesquels siégeaient dans l'Association des Entreprises de Zyrardow (Towarzystwo Zakładów Żyrardowskich), appartenant à un capitaliste français, M. Boussac, d'avoir soutenu le capital étranger au détriment des intérêts de la Pologne²⁷. Les hommes de Pilsudski, alors au pouvoir, étaient adeptes de l'égalitarisme, ce qui a entre autres joué sur la composition du Sénat. Néanmoins, pour eux, c'était le mérite et non l'origine sociale qui était le critère d'appartenance à l'élite²⁸. L'aristocratie, ou l'ensemble des propriétaires terriens, ne pouvait donc compter sur une nette amélioration de la condition de toute la classe.

La situation des propriétaires terriens, et en particulier de l'aristocratie, était améliorée par leur haut statut mondain. Celui-ci facilitait la prise de contacts avec les représentants des autorités, s'affichant volontiers dans les salons. Cela pouvait profiter aux intérêts de certains propriétaires, mais n'avait cependant pas d'incidence marquante sur la condition de toute la classe.

Les propriétaires terriens privés de biens et les fils de propriétaires terriens faisaient également carrière dans la fonction publique. Ils étaient particulièrement bien représentés dans la diplomatie, où le savoir vivre et l'éducation, de même que les connaissances mondaines et familiales avec les élites d'autres pays, leur conféraient une supériorité naturelle. Kajetan Morawski affirme que, durant les premiers mois de l'indépendance, on acceptait dans les services diplomatiques presque essentiellement des Juifs et des comtes, car ils étaient les seuls à remplir les critères requis: avoir fait des études supérieures de droit ou d'économie et connaître deux langues étrangères

²⁷ W. Władyka, *Działalność polityczna polskich stronnictw konserwatywnych w latach 1926-1935*, Wrocław, Zakład Narodowy im. Ossolińskich – Édition de 1977, pp. 9, 40, 215-218.

²⁸ W. Paruch, *Mysł...*, p. 383.

parlées et écrites²⁹. Néanmoins, la position des propriétaires terriens dans l'élite au pouvoir était somme toute de plus en plus marginale. En se basant sur l'analyse des biogrammes de 300 personnes occupant les postes les plus importants du gouvernement, Roman Wapinski a établi, que dans les années 1918-1926, les propriétaires terriens constituaient 13% de cette élite – l'intelligentsia étant la couche dominante (56%). Dans les années 1926-1939, la part des propriétaires terriens avait chuté de 5% – les militaires étant cette fois majoritaires (42%). En moyenne, pendant toute cette période, les propriétaires terriens ont constitué 11% de l'élite politique du pays. La part de personnes aux origines terriennes était encore plus élevée. D'après des données partielles, probablement majorées, elle pouvait même s'élever à 48%³⁰.

CONCLUSION

La Première Guerre mondiale a de manière très sensible remis en question la condition des propriétaires terriens. La défaite de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie ainsi que la révolution bolchevique en Russie ont rendu possible la reconstruction d'un état polonais indépendant. Plus de la moitié des terres appartenant aux grands propriétaires est toutefois restée en dehors des frontières du pays et a été en majorité liquidée, pour des raisons nationales (comme dans les Balkans) ou sociales (comme en Union Soviétique). Dans la République indépendante, la surface de grandes propriétés terriennes a diminué suite au morcellement, volontaire ou forcé, et à la suppression des servitudes. Les conditions d'exploitation ont empiré; une mauvaise conjoncture, en particulier lors de la grande crise économique, mais également une politique de l'État défavorable à l'agriculture ont influé négativement sur la rentabilité de la production. Une grande partie de la population et des partis politiques la représentant éprouvait de l'antipathie, voire de la haine pour les propriétaires terriens. Ceux-ci étaient incapables de lutter efficacement pour défendre leurs intérêts communs. On peut donc, du moins au niveau politique et social, admettre le bien fondé de l'opinion de Jerzy Gapys, disant que «Les années de la Seconde République ont été pour les propriétaires terriens polonais une période de déclin [...]»³¹. D'un autre côté, il convient de se souvenir que, malgré des conditions défavorables, les propriétaires terriens perduraient, continuant d'occuper une position sociale assez élevée. Ce sont seulement les changements de la Seconde Guerre mondiale et des années ayant directement suivi celle-ci qui ont véritablement causé sa chute.

²⁹ K. Morawski, *Tamten brzeg. Wspomnienia i szkice*, Paris, Librairie polonaise à Paris, manque références éditoriales, pp. 25, 36; voir: J. Gawroński, *Dyplomatyczne...*, p. 29.

³⁰ R. Wapiński, *Problemy kształtowania się elit politycznych II Rzeczypospolitej*, [dans:] *Společzeństwo polskie XVIII i XIX wieku*, réd. J. Leskiewiczow, t. VII, Varsovie, PWN, 1982, pp. 242, 246; voir: W. Roszkowski, *Gospodarcza...*, pp. 323-324.

³¹ J. Gapys, *Postawy społeczno-polityczne ziemiaństwa w latach 1939-1945 (na przykładzie dys-tryktu radomskiego)*, Kielce, KTN, 2003, p. 30.

ABSTRAKT

Tematem artykułu są zmiany, jakie nastąpiły w położeniu polskiego ziemiaństwa, w tym także jego arystokratycznej części, w wyniku I wojny światowej. Autor dowodzi, że doprowadziła ona do odbudowy niepodległego państwa polskiego, jednak jego granice wytyczono w sposób niekorzystny dla ziemian. Ponad połowa obszaru większej własności znalazła się poza terytorium II Rzeczypospolitej i w większości została zlikwidowana. Dalsze uszczuplenie obszaru większej własności spowodowała parcelacja (przymusowa i dobrowolna) oraz likwidacja serwitutów. Niekorzystne, w porównaniu z okresem przed I wojną światową, były ekonomiczne warunki działania folwarków, określone przez złą, poza latami 1927-1928, koniunkturę gospodarczą i niekorzystną dla większej własności ziemskiej politykę gospodarczą państwa. Sytuację ziemian pogarszała niechęć żywnia do nich przez pozostałe grupy społeczne. Na ich niekorzyść działało też przyjęcie przez odrodzoną Rzeczpospolitą ustroju demokratycznego, w którym interesy ziemian nie mogły być skutecznie broniene. Przejęcie władzy przez J. Piłsudskiego jedynie przejściowo, i to głównie w warstwie prestiżowej, poprawiło polityczne położenie ziemian. Mimo niesprzyjających tendencji gospodarczych, społecznych i politycznych, ziemianie pozostawali ważną, żywotną grupą społeczną. Zagładę przyniosły im dopiero przemiany zachodzące na skutek II wojny światowej.

Słowa kluczowe: arystokracja, ziemiaństwo, historia, Polska, reforma agrarna

Włodzimierz Mich: profesor doktor habilitowany nauk humanistycznych, zatrudniony na stanowisku profesora zwyczajnego UMCS. Dyscyplina naukowa: nauki o mediach. Zainteresowania naukowe: historia komunikacji społecznej.

Autor m.in. *W obliczu wywłaszczenia. Kwestia reformy rolnej w publicystyce ziemiańskiej 1918-1939*, (Lublin 2001), *Publicystyka polityczna „Naszej Przyszłości”* (Lublin 2009), *Przeciw pauperyzacji i wywłaszczeniu. Walka Związku Ziemian w Warszawie o opłacalność produkcji i zachowanie własności folwarcznej w latach 1916-1926* (Lublin 2009). Współredaktor [L. Pokrzycka], *Media a demokracja* (Lublin 2007), [B. Borowik], *Z dziejów prasy konserwatywnej. Przegląd tytułów* (Lublin 2009), [E. Maj], *Anachroniczna kasta czy nowocześni obywatele. Problematyka ziemiańska na łamach prasy w Polsce do 1939 roku* (Lublin 2009); [Ewa Maj, Marcin Wichmanowski], *Egoistyczna klasa czy odpowiedzialni współobywatele? Problematyka chłopska na łamach prasy w Polsce od końca XIX stulecia do 1939 roku*, (Lublin 2010).